Nomination de trois médiateurs sur le dossier de Notre-Dame-des-Landes : Le CESE se félicite de la désignation de Michel Badré

PUBLIÉ LE 06/06/2017

Après la désignation le 1er juin, par le Premier ministre Edouard Philippe, de trois médiateurs pour le projet de transport de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, le CESE félicite Michel Badré et se réjouit qu'un membre éminent du Conseil économique, social, et environnemental, depuis 2015, puisse partager sa méthode et son expérience, Celui-ci agira aux côtés de Gérard Feldzer, spécialiste de l'aéronautique et d'Anne Boquet, préfète.
Souhaitée par le Président de la République Emmanuel Macron, la mission des médiateurs a pour objectif « d'envisager les solutions permettant de répondre aux impératifs d'aménagement, dans un dialogue apaisé avec les acteurs et dans le respect de l'ordre public ».
Fort de son expérience au CESE, la chambre qui s'efforce pour chaque avis de fabriquer un consensus solide, Michel Badré saura porter la voix cette société civile organisée dans cette médiation, portant sur une controverse qui divise le pays depuis plus de 40 ans. Le projet de création d'un nouvel aéroport sur le site de Notre-Dame-des-Landes est au coeur d'un débat économique et écologique, deux domaines sur lesquels réfléchit quotidiennement le Conseil économique social et environnemental.

Michel Badré est membre du CESE depuis le 1er décembre 2015 en qualité de représentant des associations de défense de la nature. Désigné par l'association Humanité et Biodiversité, il y occupe les fonctions d'administrateur bénévole depuis 2014, de président de la Commission des aires protégées de l'UICN (Union internationale de la Conservation de la Nature) et aussi de vice-président du Comité d'Ethique Conjoint de l'INRA-CIRAD-IFREMER. Ce spécialiste des questions écologiques a, par ailleurs, réalisé une partie de sa carrière à l'office National des Forêts de 1973 à 2002. Puis entre 2003 et 2008, il fut membre de l'Inspection générale du ministère de l'Environnement. Michel Badré a également occupé les fonctions de président de l'Autorité environnementale nationale. Depuis qu'il est membre du CESE, Michel Badré a notamment été le co-rapporteur, aux côtés de Nicole Verdier-Naves, de l'avis « L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent », adopté le 24 janvier 2017.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026